

Des projets d'ici financés par le Fonds vert



Photo Archives, L'Hebdo

Publié le 19 Mars 2013

Le Parc de la rivière Batiscan et la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes ont reçu en février une aide financière du Fonds vert, afin de réaliser un projet à caractère environnemental et social.

Sujets : **Fonds vert** , **VIRIDIS Environnement** , **MDDEFP** , **Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes** , **Québec** , **Rivière Batiscan**

Le Fonds vert est une initiative de VIRIDIS Environnement, de Sanexen Services Environnementaux et de Transport Serro, tous partenaires dans le cadre de la réalisation des travaux de nettoyage d'un site de compostage à Saint-Luc-de-Vincennes pour le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP).

La mission du Fonds vert est d'appuyer des projets à caractère environnemental et social, et de promouvoir le recyclage de matières résiduelles fertilisantes (MRF) au Québec. Le Fonds est financé par les partenaires à raison d'un montant équivalant à 1% de la valeur des travaux qui sont réalisés pour le MDDEFP, et, pour en assurer la gestion administrative, VIRIDIS a été désignée. Ainsi, ce sont plus de 150 000\$ qui seront distribués dans la communauté.

Le consortium VIRIDIS-Sanexen-Serro vise à investir les ressources du Fonds vert selon les mêmes objectifs qui ont guidé la gestion du chantier de Saint-Luc-de-Vincennes, soit en visant les plus hauts standards de recyclage des matières organiques, en agissant de manière proactive et transparente avec les citoyens et en recherchant un impact optimal pour la communauté.

Projets sélectionnés

Le jury chargé d'examiner les propositions de projets a finalement sélectionné trois projets de la région, dont deux de la MRC des Chenaux.

Le Parc de la rivière Batiscan a tout d'abord reçu un appui financier de 9180\$ pour son projet, qui vise à créer des îlots pour la collecte de matières récupérables et de matières compostables ainsi qu'à diminuer la consommation d'eau par les visiteurs en remplaçant de vieilles installations sanitaires par des installations à plus faible débit d'eau. Un volet informatif ciblant les visiteurs du Parc est également prévu à l'intérieur de ce projet.

Également, la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes avait proposé trois projets, qui ont tous été acceptés par le Fonds vert. D'abord, deux projets visant à offrir à la population de la municipalité des accessoires pour économiser l'eau potable ainsi qu'un composteur domestique et des séances de formation sur le compostage domestique. Le troisième projet consiste à améliorer et à embellir le parc municipal. Le financement total pour les trois projets est de 28 550\$.

Un projet d'implantation de bacs de jardinage sur balcon et de composteurs domestiques chez les résidents des

premiers quartiers de Trois-Rivières a aussi été sélectionné. Le projet comprend également un volet de formation et d'accompagnement personnalisé. Un montant de 15 000\$ sera octroyé pour cette initiative en milieu défavorisé.

Le président de VIRIDIS Environnement, Renaud Lapierre, remettait le 15 février dernier le premier versement de l'appui financier octroyé à ces trois projets.